

N/REF : 17/06/2025 9H32 C:264696 I:33807

STEFANI NICOLAS

V/Appel du Mardi 17/06/2025 a 9H32

**190 RUE ANDRE MALRAUX
38920 CROLLES**

IMMEUBLE : LIEU D'INTERVENTION
Résidence de + de 2ans
Cf Localisation
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 17 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N 190 RUE ANDRE MALRAUX CROLLE ME STEPHANI 0652400511

MOTIF : EVIER BOUCHER FORFAIT 180,44 € HT

Donneur d'ordre : M. - PARTICULIER

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 17/06/2025 A 11H00
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
DEBOUCHAGE CANALISATION CUISINE DEPUIS LE REGARD EXTERIEUR
OBSERVATION : REGARD ENTERRÉ SOUS LA FENETRE DE LA CUISINE

OBSERVATIONS : RECU CHQ N° 0000440 SOCIETE GENERALE DU 17/06/2025 - 198,48 €

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 à 10km	1	180,44	180,44

TOTAL H.T.	180,44
T.V.A. a 10,00%	18,04
TOTAL T.T.C.En EURO	198,48

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN